MAIRIE
2 Place de la Mairie
Bains-sur-Oust
35600
Tél. : 02.99.91.70.87

N° 2026 –93

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260709-D202693-DE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE de CONVOCATION :
03/07/2026

Nombre de CONSEILLERS :

En exercice	……. 27
Présents	……. 18
Votants	……. 26

Objet :

PROJETS TRAVAUX

L'an deux mille vingt-six, le neuf juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAINS-sur-OUST, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël CRUBLET, Premier Adjoint.

ETAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :
M.M. Joël CRUBLET – Isabelle HURTEL - Antoine LAGNEAU - Dominique HEMERY-BESNARD – Nathalie MORICE – Jeannick MÉNARD - Marine GOYON – Philippe MARCHAND - Marie-Christine PRAUD – Fabrice PORON - Vincent BOLOGNINI – Irma LEROY – Clément DELAPORTE – Anne-Laure MARCHAL – François CONTIN – Josyane PARENT – Daniel BARRE - Guillaume BROHAN et Véronique POITEVIN.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :
Madame Marie-Laure PONDARD donne procuration à M. Joël CRUBLET
Madame Chloé GEFFRAY donne procuration à M. Isabelle HURTEL
Madame Laurence MOREL donne procuration à M. Vincent BOLOGNINI
Madame Françoise GUYOT donne procuration à Mme Marine GOYON
Monsieur Alexandre GAILLARD donne procuration à Mme Irma LEROY
M. Jean-Emmanuel LAUZET donne procuration à M. Philippe MARCHAND
Monsieur Vincent MAHÉ donne procuration à Madame Nathalie MORICE
Madame Christine CHERAUD donne procuration à M. Daniel BARRE

SECRETAIRE : Madame Marine GOYON

2026. 93 / VOIRIE – TRAVAUX SÉCURITAIRE VOIE VERTE LA CROIX MAHE : Demande d'une subvention auprès du Département d'Ille-et-Vilaine - CDST

Monsieur Clément DELAPORTE, indirectement concerné par le sujet, quitte la salle.
Il ne participera pas à la décision.

Madame Isabelle HURTEL, Adjointe en charge des finances, explique à l'Assemblée que par délibération du 18 septembre 2025, le conseil municipal attribuait les marchés de travaux pour la réalisation de la voie douce entre la rue du Plessis et la Croix Mahé. Le projet de prolongement de la voie douce reliant la rue du Plessis et la Croix Mahé peut bénéficier d'un soutien financier du Département d'Ille-et-Vilaine au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territorial. Le montant total du projet s'élève à 135 368,93 € H.T. et le plan de financement prévisionnel se présente comme suit :

COÛT ESTIMATIF	MONTANT HT
Levé topographique	1 200,00 €
Maîtrise d'oeuvre	6 800,00 €
HONORAIRES	8 000,00 €
Travaux voirie - aménagements sécuritaires / mobilités douces	127 368,93 €
TOTAL H.T.	**135 368,93 €**

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500135-20260709-D202693-DE

PLAN DE FINANCEMENT prévisionnel	Montant HT	%
DÉPARTEMENT - Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST)	40 000,00 €	29,55%
TOTAL SUBVENTIONS ATTENDUES	40 000,00 €	29,55%
FINANCEMENT COMMUNAL	95 368,93 €	70,45%
TOTAL	**135 368,93 €**	**100%**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter le soutien financier du Département d'Ille et Vilaine, au titre du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale, à hauteur de 40 000.00 €.
- De déléguer Madame la Maire – ou, en cas d'empêchement, un Adjoint – pour intervenir à la signature de toutes pièces annexes se rapportant à la présente affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Monsieur Joël CRUBLET,
Premier Adjoint